

Formations stables xéro-thermophiles à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses (*Berberidion p.p.*)

CODE CORINE 31.82

Extrait du Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne

Version EUR 15 - 1999

PAL.CLASS. : 31.82

Formations arbustives xéro-thermophiles et calcicoles dominées par le buis, collinéennes et montagnardes. Ces formations correspondent à des fourrés xéro-thermophiles à Buis des stations sèches et chaudes avec leurs associations d'ourlet de l'alliance du *Geranion sanguinei* sur substrat calcaire ou siliceux. Elles constituent également le manteau forestier naturel des forêts sèches riches en Buis sur calcaire.

En région eurosibérienne, les plus ouvertes de ces formations sont riches en espèces subméditerranéennes.

Syntaxons : *Berberidion p.p.*, *Amelanchiero-Buxion*.

Végétales : *Buxus sempervirens*, *Prunus spinosa*, *Prunus mahaleb*, *Cornus mas*, *Crataegus* spp., *Berberis vulgaris*, *Ligustrum vulgare*, *Viburnum lantana*, *Amelanchier ovalis*, *Geranium sanguineum*, *Dictamnus albus*.

Correspondances :

Classification allemande : « 410103 Gebüsch trocken-warmer Standorte (Berberitzen-, Felsenmispel-, Felsenbirnen-, Sanddorngebüsch, etc.) (mit *Buxus sempervirens*, P036b) ».

Phase dynamique des pelouses calcaires vers des forêts mixtes notamment à *Quercus pubescens* ou vers les pinèdes continentales à *Pinus sylvestris* (le terme « stables » concerne les formations presque climaciques sur des sols très superficiels où la végétation n'est pas susceptible d'évoluer vers la forêt).

Ces communautés sont associées sur le terrain avec des pelouses calcaires, des chênaies mélangées ou de *Quercus pubescens*, des hêtraies riches en orchidées, ou à *Pinus nigra* et *Pinus leucodermis* par exemple en Grèce.

Caractères généraux

Remarque introductive : espèce thermophile méditerranéo-montagnarde, le Buis toujours vert (*Buxus sempervirens*) n'est plus présent vers le nord, l'ouest et l'est de la France qu'en noyaux de populations plus ou moins isolés. Dans ces régions de plaine, il acquiert préférentiellement un comportement forestier et se réfugie volontiers en sous-bois où il démontre une capacité de multiplication active et peut participer en abondance aux stades arbustifs des cycles sylvo-génétiques. Dans beaucoup de ces cas, le caractère introduit et naturalisé du Buis a été démontré, mais sa spontanéité paraît contre parfaitement crédible lorsque son habitat et les espèces qui l'accompagnent fournissent un faisceau convergent d'indications mésoclimatiques thermophiles à affinités méditerranéo-montagnardes. Dans de telles situations, à caractère généralement relictuel, le Buis participe fréquemment aussi à des fourrés thermophiles pionniers qui présentent une certaine stabilité à l'échelle des observations de l'histoire botanique, et l'on peut parler alors de conditions subprimaires. Ne seront donc pris en considération ici que des fourrés à Buis à caractère plus ou moins stable, présents en foyers isolés dans les plaines atlantiques, subatlantiques et

continentales et qui appartiennent aux manteaux calcicoles xéro-thermophiles à caractère subméditerranéen [alliance du *Berberidion vulgaris*].

Le Buis est une espèce très fréquente depuis les régions supra-méditerranéennes jusqu'en Bourgogne et Franche-Comté, d'une part, Charentes, d'autre part (au nord de ces régions, le Buis se rencontrera en populations disjointes).

Cette espèce a dû connaître un plus grand développement à l'époque xéro-thermique (- 4 000, - 5 000 ans), régressant ensuite, tout en se maintenant en quelques sites particuliers dans le nord-est et le nord-ouest.

L'indigénat du Buis a fait l'objet de nombreux débats dans le nord-est et le nord-ouest... Si quelques localités proviennent d'introductions par l'homme, la plupart d'entre elles ont une origine autochtone.

Le Buis a connu de multiples usages : exploitation du bois, recettes médicinales, transplantations à des fins ornementales, usages horticoles, utilisation culturelle... Certaines activités anciennes (vignes notamment) ont pu faire disparaître des populations. Mais les déboisements anciens sont à l'origine de son implantation dans certains sites à partir des stations primaires.

Le Buis fleurit et fructifie régulièrement dans ses localités. La dispersion des graines se fait par éclatements des fruits ; il est donc incapable de réaliser une dispersion à longue distance. Il affectionne les substrats calcaires, mais se retrouve aussi sur des sols issus d'altérites siliceuses. On le rencontre sur des stations montrant tout un éventail de bilans hydriques :

- en conditions xéro-thermophiles, en situation de crête ou de corniche, de haut d'adret rocailleux ;
- en conditions xérophiles à méso-xérophiles d'adrets (évolution vers la chênaie pubescente ou la hêtraie sèche).

Mais aussi :

- en conditions mésophiles ;
- en conditions hygroclines à méso-hygrophiles de fond de vallon ;
- en conditions hygrosciaphiles de forêts de ravins.

Les habitats concernés par la directive européenne sont limités aux fruticées séchardes, stables. Dans les stations les plus typiques (crêtes, corniches, versants rocailleux) le Buis participe à un complexe d'habitats : fruticées, lisières, pelouses du plus grand intérêt de par la présence fréquente d'espèces rares.

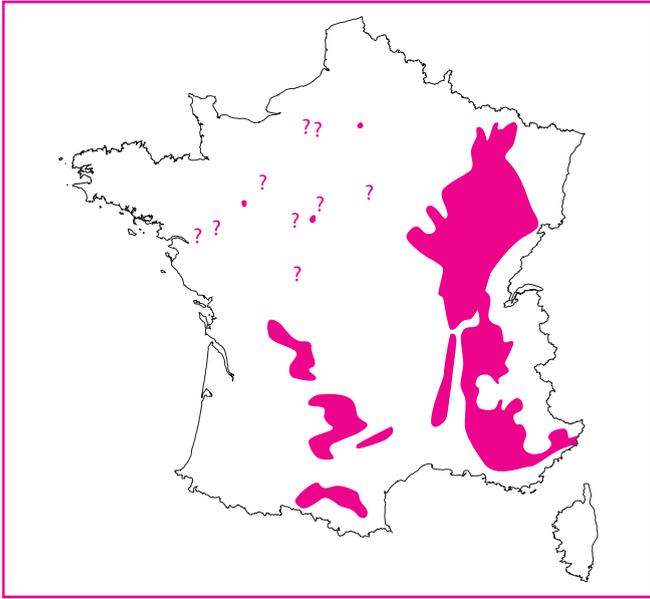
Dans la plupart des sites où le Buis se rencontre, l'espèce n'est pas en danger, bien au contraire, et la gestion consiste souvent à maîtriser son extension dommageable aux autres habitats de la mosaïque ou à la végétation forestière.

Le Buis participe à de nombreux habitats arbustifs et forestiers. Mais les habitats concernés par la directive se limitent aux formations xéro-thermophiles, généralement calcicoles, installées dans des conditions de sols très superficiels où l'évolution vers la forêt est très difficile, voire impossible.

En dehors des habitats strictement concernés par la directive, il est souhaitable, à travers les travaux forestiers, d'assurer la pérennité des populations de Buis (sachant que souvent il est nécessaire d'en limiter l'importance du fait des difficultés de régénération des arbres forestiers).

D'un grand intérêt paysager, ces formations à Buis sont menacées par une évolution vers des forêts calcicoles. Leur conservation passe, d'une part, par un **pâturage extensif hors période de végétation** pour favoriser la régénération de la

strate herbacée, d'autre part, par **une taille régulière**, voire un recépage périodique des buis pour les rajeunir et, enfin, par le **dessouchage des arbres colonisateurs**.



Déclinaison en habitats élémentaires

Nous retiendrons **trois** habitats élémentaires :

- ❶ - Buxaies des plaines atlantiques et subatlantiques
- ❷ - Buxaies thermo-continrentales et subatlantiques
- ❸ - Buxaies supraméditerranéennes

Position des habitats élémentaires au sein de la classification phytosociologique française actuelle

Végétation non méditerranéenne de manteaux arbustifs, fruticées et haies

► Classe : *Crataego monogynae-Prunetea spinosae* Tüxen 1962

Communautés arbustives non dunaires, des sols carbonatés ou plus ou moins désaturés

■ Ordre : *Prunetalia spinosae* Tüxen 1952

Communautés nord-atlantiques, subatlantiques, médio-européennes et supraméditerranéennes, calcicoles, xéro-philés à mésophiles

● Alliance : *Berberidion vulgaris* Braun-Blanq. 1950

◆ Associations :

Cotoneastro integerrimae-Amelanchieretum ovalis ❶, ❷

Taxo baccatae-Amelanchieretum ovalis ❶

Amelanchiero rotundifoliae-Buxetum sempervirentis ❷

Rhamno saxatilis-Buxetum sempervirentis ❸

Bibliographie

ARENES J., 1926-1927 - Étude phytosociologique sur la chaîne de la Sainte-Baume en Provence. *Bulletin de la Société botanique de France*.

BANNES-PUYGIRON de G., 1933 - Le Valentinois méridional. Esquisse phytosociologique. Montpellier, 200 p.

BRAQUE R., 1998 - La flore nivernaise. Tome 3.

BRETON R., 1957 - Recherches phytosociologiques dans la région de Dijon. Thèse, université de Dijon ; Institut national de la recherche agronomique de Paris, 175 p.

CAMOSINE - Les annales des pays nivernais, n° 94, 28 p.

CHRIST H., 1913 - Über das Vorkommen des Buchsbaumes (*Buxus sempervirens*) in der Schweiz und weiterhin durch Europa und Vorderasien. *Verh. Naturf. Ges. Basel*, 24.

DAVY DE VIRVILLE A., 1935 - Le Buis dans le massif armoricain et la flore de Saulges (Mayenne). *Bull. Mayenne-Sciences*, 1934-1935 : 35-67.

DEJEAN M., 1997 - Parc naturel des Cévennes. Fiche de gestion d'habitats naturels d'intérêt communautaire. « Landes à buis », juin 1997.

DELELIS-DUSOLLIER A., et GÉHU J.-M., 1972 - Aperçu phytosociologique sur les fourrés à *Taxus* de la basse vallée de la Seine et comparaison avec ceux de l'Angleterre. *Documents phytosociologiques*, 1 : 39-46.

DIREN PAYS-DE-LA-LOIRE, 1992 - La vallée de l'Erve, entre Saulges et Saint-Pierre-sur-Erve. Son patrimoine naturel. Manuscrit non paginé rassemblant plusieurs contributions.

DURIN L., 1957 - Quelques aspects de la végétation des terrains calcaires du bassin de la Meuse. *Bulletin de la Société botanique du nord de la France*, Lille.

DURIN L., MULLENDERS W. et VANDEN BERGHEN C., 1955 - Sur la végétation xérique du bassin de la Meuse. *CR Académie des sciences de Paris*, 241 : 1844-1846.

DUVIGNEAUD J., 1956 - Un site célèbre de l'Entre-Sambre-et-Meuse : la Montagne-au-Buis. *Bulletin des naturalistes belges*, 37 : 21-29.

GASQUEZ J. et ROYER J.-M., 1972 - Observations floristiques et phytosociologiques dans le département de l'Yonne. *Bull. Soc. Sc. Hist. Nat. Yonne*, 104 : 292.

GÉHU J.-M., 1963 - L'excursion dans le nord et l'ouest de la France de la Société internationale de phytosociologie. *Bulletin de la Société botanique du nord de la France*, 16 (3) : 105-189.

GÉHU J.-M., DE FOUCAULT B. et DELELIS-DUSOLLIER A., 1983 - Essai sur un schéma synsystématique des végétations arbustives préforestières de l'Europe occidentale. *Colloques phytosociologiques*, VIII « Les lisières forestières » (Lille, 1979) : 463-479.

JOVET P., 1949 - Le Valois. Phytosociologie et phytogéographie. SEDES, Paris, 389 p.

LENOBLE F. et BROYER C., 1945 - Sur la distribution du *Buxus sempervirens* en France. *Bulletin de la Société botanique de France*, 92 : 118-131.

LIGER J., 1966 - *Buxus sempervirens* et *Polypodium vulgare* var. *seratum* dans les environs de Rouen. *Rev. Soc. Sav. Haute-Normandie*, 41 : 51-54.

MOLINIER Re., 1935 - Études phytosociologiques et écologiques en Provence occidentale. *SIGMA*, 35a : 274 p.

OBERDORFER E., 1957 - *Süddeutsche Pflanzengesellschaften*. G. Fischer Verlag, Jena.

QUANTIN A., 1935 - L'évolution de la végétation à l'étage de la chênaie dans le Jura méridional. Thèse, université de Besançon, 382 p.

RAMEAU J.-C., 1974 - Essai de synthèse sur les groupements forestiers calcicoles de la Bourgogne et du sud de la Lorraine. Thèse, université de Besançon, 187 p.

VANDEN BERGHEN C., 1955 - Étude sur les irradiations de plantes méridionales dans la vallée de la Meuse wallonne. *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique*, 87 : 29-55.

VANDEN BERGHEN C. et MULLENDERS W., 1958 - Étude sur les groupements végétaux des environs de Champlitte (plateau de Langres). *Bull. Soc. Roy. Bot. Belgique*, 90 (2) : 73-102.

WATTEZ J.-R., 1979 - À propos de la découverte d'une station remarquable de *Buxus sempervirens* L. dans le sud de l'Artois. *Bulletin de la Société botanique du nord de la France*, 31 (1-2) : 9-29.

WATTEZ J.-R., 1980-1982 - Le chêne pubescent (*Quercus lanuginosa*) dans le département de la Somme. *Bull. Soc. Linn. N. Fr.*, NS, 2 : 15-29 et 3 : 35-52.